

La valeur d'antériorité du passé composé¹

ABSTRACT: In this paper the author wonders if the French tense *passé composé* has two or three meanings. Many linguists and grammarians, who follow Benveniste, analyze *passé composé* and distinguish three meanings of this tense: the perfect sense, the anterior sense and the past event sense. This article gives argues for abandoning the anteriority sense. This term is ambiguous. It is often a very misleading way of perceiving the tense: some linguists believe that this understanding is quasi similar with the perfect meaning while other linguists claim that it is similar with the past event meaning of *passé composé*. The author shows that the correct analysis of *passé composé* can be limited to two ways to understanding: the perfect sense and the past event sense.

KEYWORDS: passé composé; antériorité, résultativité, aoriste du discours, accompli.

0. Position du problème

Le but de cet article est de discuter ce que les linguistes appellent « la valeur d'antériorité » du passé composé (désormais *PC*). Cette valeur est une des trois valeurs qui sont traditionnellement admises dans les études aspectologiques et les grammaires du français. D'abord, nous montrerons l'origine de cette tradition. Ensuite, nous essaierons de dévoiler le caractère inconsistant du terme d'« antériorité » dans la description du *PC*. Enfin, nous montrerons que la valeur d'antériorité n'est pas du tout un terme opératoire dans une analyse correcte du *PC*.

1. Deux ou trois valeurs du *PC*

Les spécialistes de temps verbaux sont loin d'être d'accord sur les valeurs du *PC*. Certains (BARCELÓ & BRES 2006, WAUGH 1987, RITZ 2002, BRES sous presse, etc.) cherchent à analyser ce temps à partir d'une seule valeur.

¹ Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université Nancy 2) pour ses nombreuses remarques.

D'autres distinguent deux valeurs du PC, que nous appellerons ici « interprétation² résultative » et « interprétation événementielle ». Le premier terme correspond à ce que BENVENISTE (1959/66) appelle « accompli de présent », le second à son « aoriste du discours ». Dans la première interprétation, le verbe au PC dénote l'état actuel résultant d'une situation passée et dans la seconde, il dénote une situation passée :

- (1) j'ai mangé ; je n'ai plus faim (*accompli de présent*)
 (2) j'ai mangé puis je suis sorti (*aoriste du discours*)

A y regarder de plus près, on constate que le PC dans son interprétation résultative met l'accent sur l'état résultant, mais signifie aussi un événement passé, ici « manger ». Donc, de ses deux composants, c'est l'état résultant qui domine dans cet emploi (cf. configuration de parfait *in* KAROLAK 2007). En revanche, le PC dans son interprétation événementielle focalise un événement passé, ici « manger ».

Rappelons que Benveniste attribue ces deux valeurs à la forme verbale composée. Or, Benveniste considère l'aoriste du discours comme s'il était en réalité une forme simple. Du point de vue de son fonctionnement, il l'identifie au passé simple³, mais le PC ne peut pas selon lui « objectiviser » l'événement dénoté par le verbe en le détachant du présent (cf. BENVENISTE 1966 : 249).

Cependant, la distinction entre PC accompli et PC « aoriste du discours » n'a pas été décrite par Benveniste comme une simple opposition de deux valeurs ou emplois. Elle est « contaminée » par une autre valeur, l'antériorité. En effet, l'emploi du PC non-aoristique se subdivise, selon Benveniste, en accompli et antériorité. Benveniste illustre cette distinction en citant les exemples suivants :

- (3) il a écrit (*parfait de présent*)
 (4) Quand il a écrit une lettre, il l'envoie (*antérieur de présent*)

Comme nous l'observons ici, (3) exprime l'accompli par rapport au présent⁴, alors que (4) exprime l'antériorité par rapport au temps simple « corrélatif », ici le présent⁵. Il ne faut pas croire que, dans cette subdivision, Benveniste suive un

² Nous utiliserons le terme d'« interprétation », et non celui de « valeur » pour insister sur le but communicationnel avec lequel la forme a été employée. Cependant nous utiliserons le terme de « valeur » pour les analyses de Benveniste ou d'autres linguistes.

³ BENVENISTE (1966 : 245) écrit « Pour énoncer des faits passés, le discours emploie le parfait, qui est à la fois l'équivalent fonctionnel de l'aoriste, donc un temps, et aussi autre choses qu'un temps ».

⁴ Malheureusement, l'exemple donné par Benveniste *il a écrit* se prête difficilement à une interprétation d'accompli, en raison de l'absence de complément d'objet direct.

⁵ Il y a une autre conséquence fâcheuse de la symétrie morphologique à laquelle tient Benveniste : les linguistes se penchent rarement sur les phrases complexes qui ne suivent pas le schéma de la corrélation entre forme simple et composée, comme dans les exemples suivants : *Quand (dès que) Paul avait bu, il est sorti. Quand (dès que) Paul a bu, il est sorti.*

critère sémantique qui pourrait se résumer dans l'opposition entre l'état résultant d'une action passée et l'action antérieure au présent. Son critère est purement syntaxique : l'accompli peut se révéler dans une phrase indépendante alors que l'antériorité ne se révèle que dans une subordonnée temporelle. Autrement dit, Benveniste présente le PC à valeur d'accompli comme une forme libre et le PC à valeur d'antériorité comme une forme qui s'accompagne nécessairement d'une forme conjointe simple de même niveau temporel (le présent). En effet, Benveniste considère l'antériorité non comme un rapport chronologique, qui a lieu dans la réalité représentée, mais comme un rapport « intralinguistique » (telle est l'expression utilisée par Benveniste). Ce rapport est créé par les temps verbaux employés dans une principale et sa subordonnée temporelle⁶.

Au total, Benveniste distingue trois valeurs du PC : accompli, antériorité et « aoriste du discours ».

2. Trois valeurs du PC

En linguistique romane, l'héritage du fameux article de Benveniste est encore très présent. Examinons rapidement la grammaire de RIEGEL et al. (1994) et l'ouvrage sur les temps verbaux de BARCELÓ & BRES (2006).

2.1. RIEGEL et al. (1994)

A l'instar de Benveniste, RIEGEL ET AL. (1994) distinguent trois valeurs du PC et les illustrent par les exemples suivants :

- (5) Nous avons emporté de quoi faire du thé (Gide) (*accompli du présent*)
- (6) Quand il a déjeuné, César fait la sieste (*antérieur du présent*)
- (7) Melle Daisy a vu un rhinocéros unicolore (Ionesco) (*temps du passé*)

Selon RIEGEL et al. (1994), le PC de (5) montre le procès comme accompli au moment de l'énonciation, alors que le PC de (6) marque l'antériorité par rapport au présent, qui est corrélatif au PC⁷. Comme chez Benveniste, l'antériorité s'exprime ici par une subordonnée temporelle. Cette valeur est commentée encore de la façon suivante : « Ce qui est accompli au moment de l'énonciation lui est inévitablement antérieur (*quand il a déjeuné* équivaut à *après avoir déjeuné*) » (1994 : 302). Ce constat introduit un doute quant à la distinction entre accompli et antériorité, distinction que les auteurs de la grammaire ont néanmoins faite

⁶ Cela est visible dans les exemples que donne Benveniste pour d'autres tiroirs verbaux : *quand il avait écrit une lettre, il l'envoyait* (antérieur d'imparfait), *quand il eut écrit une lettre, il l'envoya* (antérieur d'aoriste), *quand il aura écrit une lettre, il l'enverra* (antérieur de futur).

⁷ Notons que l'exemple (5), que RIEGEL et al. interprètent comme accompli, pourrait aussi bien avoir une interprétation événementielle (cf. *Ce jour-là nous avons emporté de quoi faire du thé*).

de façon explicite. Mais il fait problème pour une autre raison encore : s'agit-il vraiment de l'antériorité en tant que relation intralinguistique ou de l'antériorité par rapport la situation d'énonciation ?

Quant à (7), appelé par Benveniste « aoriste du discours », il illustre la troisième valeur du PC, qualifiée également de « temps du passé ». RIEGEL et al. indiquent que « le repère de l'événement est décalé avant le moment de l'énonciation » (1994 : 302). Ce repère n'est pourtant pas exprimé dans l'exemple qu'ils citent. De plus, on peut légitimement se demander quelle est la différence entre « avant le moment de l'énonciation » et « antérieur au moment de l'énonciation ». De là la possibilité de confondre la valeur de passé avec la valeur d'antériorité du PC.

2.2. BARCELÓ & BRES (2006)

La différence entre RIEGEL et al. (1994) et BARCELÓ & BRES (2006) vient essentiellement du cadre théorique que ces derniers ont adopté. Ils s'inspirent de la théorie de l'aspect de Guillaume, ce qui les incite à chercher des arguments pour une conception monosémique du PC⁸. Néanmoins, le lecteur retrouve dans leurs descriptions les trois valeurs indiquées ci-dessus, qu'ils donnent sous les étiquettes suivantes : valeur d'accompli, effet de sens d'antériorité et valeur de passé. Les deux premières sont données comme emplois standard du PC ; la dernière, comme emploi non standard et posant un problème d'analyse.

Selon BARCELÓ & BRES (2006), le PC peut avoir une valeur d'accompli en relation avec le PR, temps qui ne relève pas nécessairement de l'époque actuelle. Le PC à valeur d'accompli peut donc relever des époques passée, présente ou future, selon le contexte, ce qu'illustrent respectivement les exemples suivants, que nous reprenons de leur livre :

(8) Sur la route du Ventoux, le cimetière juif de Carpentras. *Jeudi 10 mai 1990*, deux femmes *viennent* se recueillir sur la tombe de leurs disparus et déposer, selon la tradition, des cailloux et des fleurs en signe de visite. Mais l'horreur efface soudain la sérénité du lieu. Des stèles *ont été brisées*, d'autres *renversées*. Singulier dans la provocation, un cercueil *a été déterré* et *brisé* lui aussi. (*Le Monde*, 2.8.1996)

(9) *je suis venu* te dire que je m'en vais (titre et premier vers d'une chanson de Gainsbourg)

(10) demain à midi, *j'ai relu* ton article et je te le retourne corrigé (courriel)

Quant à l'antériorité du PC, BARCELÓ & BRES (2006) préfèrent la désigner comme un effet de sens (« l'effet de sens d'antériorité »). Ils paraissent adopter la conception benvenistienne de l'antériorité, illustrant cette valeur par des subordinées, et insistent sur la relation qu'entretient alors le PC avec le PR de la principale. Voici leurs exemples : subordinée circonstancielle (11), relative (12), et complétive (13) :

⁸ Pour plus d'arguments voir aussi BRES (sous presse).

- (11) Bien *après que* le docteur *a retiré* ses mains, la sensation de pression persiste. (Simon, *Les Corps conducteurs*).
- (12) Bien carré dans son fauteuil, il lit un petit livre à couverture cartonnée qu'il *a pris* sur son bureau. (Sarraute, *Portrait d'un inconnu*)
- (13) Je crois que j'*ai pu*, cette fois, me reprendre à temps. Il y a toujours, comme dans les romans d'aventure, quelque chose au dernier moment qui me sauve. (Sarraute, *Portrait d'un inconnu*)

Notons que BARCELÓ & BRES rapprochent l'effet de sens d'antériorité de la valeur d'accompli, puisqu'ils constatent que « représenter un procès comme accompli, c'est bien souvent – mais pas toujours [...] – en interaction avec certains éléments du contexte, donner à comprendre qu'il est antérieur à un autre procès à la forme simple » (2006 : 146). Il nous semble que ce texte, comme celui de RIEGEL et al., peut facilement conduire le lecteur à la confusion entre accompli et antériorité.

La troisième valeur du PC, celle de passé, est longuement discutée par les auteurs, discussion dont nous ne pouvons rendre compte ici, faute de place. Reprenons seulement l'un de leurs exemples :

- (14) Un soir Marie *est venue* me chercher et m'*a demandé* si je voulais me marier avec elle. J'*ai dit* que cela m'était égal et que nous pourrions le faire si elle le voulait. Elle *a voulu* savoir alors si je l'aimais. J'*ai répondu* comme je l'avais déjà fait une fois, que cela ne signifiait rien mais que sans doute je ne l'aimais pas. (Camus, *L'Etranger*).

L'idée benvenistienne d'une équivalence fonctionnelle entre PC et passé simple revient ici, les deux linguistes proposant le test de la substitution :

- (14a) Un soir Marie *vint* me chercher et me *demanda* si je voulais me marier avec elle. Je *dis* que cela m'était égal et que nous pourrions le faire si elle le voulait. Elle *voulut* savoir alors si je l'aimais. Je *répondis* comme je l'avais déjà fait une fois, que cela ne signifiait rien mais que dans doute je ne l'aimais pas.

3. PC résultatif et PC événementiel (aoristique)

Dans la suite de notre article, nous montrerons qu'il n'est pas nécessaire de parler de la valeur d'antériorité pour effectuer une analyse correcte du PC. Pour atteindre cet objectif, nous réexaminerons certains des exemples cités *supra*. Nous analyserons d'abord le PC employé dans une phrase indépendante et ensuite, dans une proposition subordonnée. Rappelons que pour Benveniste la valeur d'antériorité est étroitement solidaire de la subordination.

3.1. PC dans une phrase indépendante

Dans ce type de phrase le PC peut avoir une interprétation résultative ou une interprétation événementielle. Nous observons ces interprétations respectivement dans les exemples ci-dessous :

- (1) j'ai mangé ; je n'ai plus faim (Benveniste)
 (15) J'ai mangé il y a une heure.

Bien entendu, l'expression de localisation temporelle *il y a une heure*⁹ exclut l'interprétation résultative du PC. Notons qu'on peut marquer une localisation temporelle de façon indéterminée, comme c'est le cas de *un soir* de l'exemple (14). Dans un discours qui désigne une succession de situations, cette localisation peut également être implicite.

Ajoutons que l'interprétation résultative du PC apparaît aussi dans les exemples (8) et (10), bien qu'il y ait, dans ces exemples, des localisations temporelles autres que le moment de l'énonciation.

3.2. PC dans une subordonnée

Dans ce contexte, c'est la conjonction de subordination introduisant la subordonnée qui est responsable de l'interprétation du PC. Observons d'abord la conjonction *après que* dans l'exemple de BARCELÓ & BRES (2006), qu'ils donnent pour illustrer ce qu'ils appellent « effet de sens d'antériorité » :

- (11) Bien *après que* le docteur a retiré ses mains, la sensation de pression persiste. (Simon, *Les Corps conducteurs*)

Cette conjonction entraîne l'interprétation événementielle et non résultative du PC. Elle implique, comme la préposition *après*, la borne finale de l'événement précédent, comme dans *après 8 heures* ou *après la guerre*. Puisque le PC résultatif n'implique pas de borne terminale, il est ici exclu. S'il ne l'était pas, on arriverait à un constat curieux et inattendu : '*après l'état résultant de l'action de retirer les mains par le docteur*'¹⁰.

Pour analyser le rôle de *quand*, nous avons effectué le test de la substitution dans (11) :

- (11a) *Quand* le docteur a retiré ses mains, la sensation de pression persiste.

En confrontant *quand* à *après que*, on constate que la conjonction *quand* pointe un autre moment de l'intervalle impliqué par l'action de retirer les mains : juste après le moment de la transition. Cela signifie qu'elle indique le début de l'état résultant qui s'identifie ici à '*les mains du docteur ne sont plus là*'. De là vient que dans (11a) le PC reçoit une interprétation résultative. Ajoutons que cette interprétation est indépendante de deux analyses possibles du présent (désormais PR) de la principale. Il peut être conçu soit comme un PR dit « narratif » ou « historique » soit comme un PR habituel.

⁹ Il s'agit ici d'une expression temporelle déictique, mais une expression anaphorique ou autonome aurait le même effet.

¹⁰ Cette analyse n'explique pourtant pas pourquoi en français contemporain on ne peut pas combiner cette conjonction avec le PS, qui est proche du PC événementiel.

Quant à la subordonnée relative citée par BARCELÓ & BRES, le PC reçoit aussi une interprétation résultative :

(12) Bien carré dans son fauteuil, il lit un petit livre à couverture cartonnée qu'il a pris sur son bureau. (Sarraute, *Portrait d'un inconnu*)

En revanche, dans leur exemple de complétive, le PC reçoit une interprétation événementielle à cause de la localisation temporelle donnée par « cette fois » :

(13) Je crois que j'ai pu, cette fois, me reprendre à temps. Il y a toujours, comme dans les romans d'aventure, quelque chose au dernier moment qui me sauve. (Sarraute, *Portrait d'un inconnu*)

3.3. PC dans une subordonnée de type *quand* + PC + PR

Comme on l'a vu, RIEGEL et al., à la suite de Benveniste, associent aux temps composés un temps corrélatif simple. S'agissant du PC, ce temps est le PR. C'est ce qu'on peut observer dans leur exemple d'« antérieur de présent » :

(6) Quand il a déjeuné, César fait la sieste.

Suivant notre analyse de la conjonction *quand*, nous reconnaissons qu'il s'agit ici d'un PC résultatif. Mais cette analyse se complique par une double analyse du PR : représente-il une occurrence de situation ou bien une situation habituelle ? La première interprétation signifie qu'il est employé dans une narration dans laquelle on désigne une seule occurrence de la situation consistant à écrire et à envoyer une lettre. Dans ce cas il s'agit du PR narratif. Ainsi, on peut dire que (6) est issu de la transposition de (6a) au présent :

(6a) Quand il a eu déjeuné, César a fait la sieste.

La seconde interprétation prévoit deux situations habituelles. En effet, (4) peut signifier :

(6b) D'habitude, quand il a déjeuné, César fait la sieste.

Dans ce cas, l'interprétation habituelle va de pair avec l'interprétation résultative du PC. Cet emploi est relativement curieux, si l'on considère que les linguistes n'ont jamais – du moins à notre connaissance – signalé que le PC pouvait avoir une interprétation habituelle. Ainsi, KLEIBER (1987) appelle cet emploi du PC « fréquentatif » et il l'illustre par l'exemple suivant :

(16) Paul est allé à l'école à pied, le mois dernier. (KLEIBER 1987 : 115)

Ici, le sens limitatif de l'adverbial *le mois dernier* s'accorde avec celui du PC : ce sens ne vient pas de la borne finale d'une occurrence de situation mais d'une série de situations.

En revanche, l'interprétation habituelle a toujours été attribuée à des formes comme le présent et l'imparfait (KLEIBER 1987, DUCROT 1979, KAROLAK 2007). Rappelons que l'habitualité est souvent définie comme une série d'actions ouverte (KAROLAK 2007). Ainsi, dans sa définition, KAROLAK (2007) souligne la dominante « continue » et DUCROT (1979) voit dans l'emploi habituel de l'imparfait la caractéristique du thème temporel. Autrement dit, les deux linguistes conçoivent l'habitualité comme une sorte d'état, ce qui est parfaitement compatible avec le caractère imperfectif du PR ou de l'imparfait. Mais, dans son interprétation résultative, le PC communique justement un état. Voilà la raison pour laquelle l'habitualité s'accorde avec un PC dans une subordonnée temporelle comme (4). Il en va de même de l'exemple (6).

4. Conclusion

Comme nous avons pu le voir dans cet article, le terme d'antériorité prête à toutes sortes de confusions. D'une part, on peut confondre cette valeur avec celle d'accompli, puisque, selon certains linguistes, ce qui est accompli au moment de l'énonciation lui est forcément antérieur. D'autre part, on peut la confondre avec celle de passé, puisque le PC peut être traité comme antérieur au moment de l'énonciation à cause de son lien *ex definitione* avec le présent. Selon nous, ces deux constats révèlent une erreur de raisonnement.

Premièrement, il faut rappeler que l'accompli consiste à désigner l'état résultant d'une action antérieure. S'il s'agit d'un état, alors comment peut-on évoquer l'antériorité ? Cognitivement parlant, l'antériorité exige deux situations entre lesquelles il y a une relation temporelle spécifique : puisque la première situation précède la seconde sur l'axe temporel, cette première est forcément bornée à droite. Puisque l'état n'est jamais borné à droite, comment peut-il entrer dans ce type de relation ? L'état actuel qui résulte d'une action antérieure n'est donc pas antérieur au moment de l'énonciation mais il coïncide avec ce moment. Bien entendu, on peut avoir affaire à un PC en contexte de présent narratif. Dans ce cas le repère est indiqué par ce temps verbal.

Deuxièmement, on écrit que le PC est strictement lié au moment de l'énonciation, même quand il désigne une situation passée. Par conséquent, rien n'empêche d'employer ici le terme d'antériorité. Mais, dans ce cas, parler d'antériorité n'explique rien de la vraie interprétation du PC : on s'abstient de choisir entre interprétation résultative et interprétation événementielle. En d'autres termes, l'antériorité désigne seulement une relation temporelle, alors qu'une bonne analyse du PC est avant tout une analyse aspectuelle.

Ici, il y a aussi le problème de l'antériorité « intralinguistique » (Benveniste), c'est-à-dire, celle qui apparaît quand le PC est employé dans une subordonnée en connexion avec un présent dans la principale. Si on admet que le PC, dans ce type de contexte, peut avoir une interprétation résultative ou une

interprétation événementielle, le terme d'antériorité paraîtra non opérationnel. Nous avons montré que l'un des critères de cette distinction est la conjonction de subordination (*quand* vs *après que*).

Somme toute, nous proposons d'abandonner le terme d'antériorité comme non consistant et non opérationnel dans l'analyse du PC. Selon nous, ce terme peut être employé seulement dans le cas où le locuteur emploie un PC pour indiquer un *flash-back* narratif.

Références

- BARCELÓ G., BRES J.** (2006), *Les temps de l'indicatif en français*, Paris, Ophrys.
- BENVENISTE E.** (1959), Les relations de temps dans le verbe français. *Bull. de la Soc. de Ling.*, LIV, fasc. 1. (Repris in : *Problèmes de linguistique générale*, 1, Paris, Gallimard, 1966, 237-250.)
- BRES J.** (sous presse), «Polysémie ou monosémie du passé composé ? Actualisation, interaction, effets de sens produits» in : Stosic D., Flaux N. (éds.), *Interpréter les temps verbaux*, Berne, Peter Lang.
- DUCROT O.** (1979), «L'imparfait en français» in : *Linguistische Berichte* 60, 1-23.
- KAROLAK S.** (2007), «Wyrażenia predykatywne orzeczeniowe» in : KAROLAK S., *Składnia francuska o podstawach semantycznych*, tom 1, Kraków, Collegium Columbinum, 33-54.
- KLEIBER G.**, (1987), *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- RIEGEL et al.** (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RITZ M.-E.** (2002), «The semantics of passé composé in contemporary French : towards an unified representation» in : *Cahiers Chronos* 9, 31-50.
- WAUGH L. R.** (1987), «Marking time with the passé composé: toward a theory of the perfect» in : *Linguisticae Investigationes* 11.1, 1-47.